L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO 31, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, " 10

Le prix de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux abonnements, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pesante par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Pour changement considérable dans l'annonce originale, deux fois par coupée une nouvelle annonce. Un carré est le DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 900; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 50; les agens pour navires, bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant de l'exportation, 250. Ces abonnements ne peuvent s'étendre qu'à l'année et d'avance.

Le privilège des sous-rapteurs aux avis est limité à un carré par jour, et non plus de trois fois par semaine.

LES ANNONCES de naissances et de décès, les articles communiqués l'attention des chefs de bureaux d'immeubles, seront imprimées, les articles signés par des personnes, les Annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne seront pas marquées par instructions seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence, sans exceptions.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, quoiqu'elle ait été demandée.

LES THÉATRES et autres entrepris ouvertes pour amuser, seront publiés, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, payables au mois, au tarif des annonces.

LES ANNONCES de ventes à l'encan publiques ou autres annonces d'une nature spéciale, paieront double ou extraordinaire.

CABOTAGE.

ARRANGEMENT D'ETÉ
POUR BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Port Gibson, Grand Lake, Carolina, Ariana, Shreveport, Jefferson, Marshall, Austin, Austin, Austin